



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

NOTE D'INFORMATION

NAVC/GRH/2021-085
Diffusion générale

Bordeaux, le **20 DEC. 2021**

Groupement des ressources humaines
Service emploi compétences
GRH/EC/EME/MR/2021-107679
Affaire suivie par Madame CAYUELA-MOLINA

Objet : Avis de vacance de poste
PJ : 1 fiche de poste

Je vous informe qu'un poste d'officier de sapeurs-pompiers professionnels est ouvert au Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde.

Date et lieu d'affectation envisagés : à définir

1 poste				
Affectation	Nbre	Grade	Emploi	Régime de service
A définir	1	Lauréat du concours de lieutenant de 2 ^{ème} classe	Chef(fe) de groupe / officier de garde	Régime cyclique : 105 à 122 x 12 heures JOURS et NUITS (week-end et jours fériés inclus) avec semaines d'astreintes à 51 heures

Pour faire acte de candidature, les agents devront impérativement utiliser le formulaire en ligne sur l'intranet dans la rubrique *Formulaires > Formulaires GRH (F2A3 Fiche de candidature – demande de mobilité interne sur emploi spécifique)*. Une fois qu'ils auront saisi en ligne leur candidature, ils devront l'enregistrer puis la transmettre à leur chef(fe) de centre ou chef(fe) de service qui poursuivra l'instruction de la demande avant de la transmettre au (à la) chef(fe) de groupement afin que ce(cette) dernier(ière) émette son avis préalablement à l'envoi au groupement des ressources humaines.

Le terme de rigueur pour la transmission des candidatures au groupement des ressources humaines est fixé au **7 janvier 2022**.

Destinataires :
- Tous chefs de pôle
- Tous chefs de groupement
- Chefs de CIS
- Syndicats

Le Directeur Départemental,

Contrôleur Général Marc VERMEULEN

FICHE DE POSTE OFFICIER DE GARDE

EMPLOI	FAMILLE D'EMPLOIS : AGENT D'ENCADREMENT – CHEF(FE) DE GROUPE
CADRE STATUTAIRE	FILIERE SAPEURS-POMPIERS CADRE D'EMPLOIS DES LIEUTENANTS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS CATEGORIE B
AFFECTATION	PÔLE TERRITOIRES GROUPEMENT TERRITORIAL CENTRE DE SECOURS DE LIEU DE TRAVAIL :
SUPERIEUR HIERARCHIQUE	Chef(fe) de centre
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none">- Gestion de l'équipe opérationnelle (garde SPP/SPV et astreinte SPV).- Réalisation des activités administratives découlant du fonctionnement de l'équipe opérationnelle du jour dont il a la charge- Gestion de l'engagement opérationnel d'un groupe d'intervention.
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Gérer les moyens humains, matériels et techniques du centre durant la période de garde.- Commander un groupe lors des opérations de secours.- Assurer l'ensemble des tâches administratives liées à l'activité de l'équipe opérationnelle
TACHES PRINCIPALES	<p><u>Au titre de la fonction d'officier de garde :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Gère la garde en organisant le travail et en contrôlant l'activité des agents de garde, dans le respect de l'emploi du temps, du règlement intérieur et des notes de service en vigueur au sein de l'établissement.- Tient informé les autres officiers de garde et la hiérarchie du centre de tout événement marquant ayant affecté sa période de garde- Est garant de l'effectif du jour. En cas de problèmes d'effectif, informe le chef de colonne et le Chef de Centre et propose des solutions afin d'y remédier.- S'assure de la complémentarité des effectifs professionnels et volontaires, notamment dans la constitution des équipages et tient à jour les outils de gestion opérationnelle.- Encadre les actions de formation et les manœuvres aux fins de maintien des acquis opérationnels et physiques des personnels de la garde et renseigne les logiciels métiers.- Assure la gestion et le contrôle logistique du centre, de ses matériels et équipements et tient à jour les outils de remontée d'information.- Veille à la réalisation des inventaires et au reconditionnement des véhicules et des matériels de réserve ainsi que des EPI des agents de garde.- Contrôle les rapports d'intervention des agents de la garde, rédige des comptes rendus et documents officiels sollicités.- Participe à la démarche de l'établissement en matière d'hygiène et sécurité. <p><u>Au titre de la fonction de chef de groupe :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Assure le commandement des opérations de secours sur intervention, selon sa position dans la chaîne de commandement peut être intégré dans un dispositif existant.- Veille à l'application des procédures opérationnelles, conformément aux guides nationaux, au règlement opérationnel et aux notes de service en vigueur.

	<ul style="list-style-type: none"> - Encadre les personnels sur intervention. - Réalise des Comptes rendus réguliers au CODIS par radio - Rend compte à la chaîne de commandement par téléphone ou contact direct. - A son retour au centre rend compte à sa hiérarchie si nécessaire Chef de colonne et/ou chef de centre - Assure le contrôle de la bonne exécution des activités opérationnelles par les agents qu'il encadre. - Rédige les rapports d'interventions dont il a été COS. <p><u>Au titre de la fonction d'astreinte réserve - opérationnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assure le remplacement d'un officier de garde indisponible. - Assure le commandement des dispositifs de surveillance mis en place lors de manifestations d'ampleur. - Mis à disposition du service coordination opérationnelle du groupement pendant sa semaine réalise les tâches de prévision (organisation de manœuvres, visites de secteurs, récolement de travaux...
TACHES SECONDAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Veille à la bonne tenue et à l'entretien des locaux de travail et de vie du centre. - Participe à l'élaboration de règlements et procédures d'utilisation des équipements et veille à leur application. - Participe à la chaîne de commandement territoriale dans les fonctions de « réserve opérationnelle ». - Participe aux actions de prévision et/ou de prévention.
COMPETENCES	<p>Connaissances métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre législatif et réglementaire de l'organisation des opérations de secours. - Procédures d'intervention. - Matériels d'intervention. - Techniques et outils d'analyse, d'évaluation et d'anticipation d'une tactique. - Outils informatiques métiers de transmissions et de gestion administrative (SGO, GEEF, CRSS, Horoquartz ...) - Techniques de management d'une équipe de garde. <p>Qualités requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compétences opérationnelles - Rigueur et sens des responsabilités. - Qualités managériales et relationnelles. - Qualités rédactionnelles.
CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE	<p>REGIME DE TRAVAIL : Régime cyclique : 105 à 122 x 12 heures JOURS et NUITS (week-end et jours fériés inclus) avec semaines d'astreintes à 51 heures - Temps complet (35/35^{ème}).</p> <p>Recueil sur le temps de travail en vigueur.</p> <p>CONDITIONS DE TRAVAIL : Gardes jour et nuit</p>